

Comité technique de la DEVE

13 juin 2022

Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,

Parmi les très nombreux points à l'ordre du jour de ce comité technique, **le bilan social 2021 de la DEVE** mérite une attention toute particulière car il apporte d'**importants éclairages sur la situation de la direction** et représente un **très important travail pour lequel la CFTC remercie le SRH et les services qui y contribuent.**

Sur la forme, il n'est guère modifié. Cependant l'obligation du rapport social unique (RSU) institué par la loi de la transformation de la fonction publique de 2019 devrait amener la DEVE à travailler sur la présentation de son bilan social. En effet, même si les directions demeurent libres dans l'élaboration de leur bilan social, **l'obligation d'une présentation du RSU avant le 30 juin de chaque année et la mise en perspective des données sur 3 ans devraient inciter les directions à s'aligner sur ces évolutions.** Pour la **CFTC**, une comparaison des données sur 5 ans serait beaucoup plus significative que les 2 ans actuels. Par ailleurs, **certain tableaux mériteraient une présentation plus claire**, c'est le cas des effectifs budgétaires (p.11) ou des postes vacants (p.13). **Aussi la CFTC souhaiterait qu'un groupe de travail soit mis en place sur 2022/2023 entre le SRH et les organisations syndicales pour préparer de façon commune la présentation du prochain bilan social 2022 que nous aimerions voir présenter au plus tard fin mai 2023.**

Sur le fond, la CFTC souligne trois données préoccupantes : le maintien de trop nombreux postes vacants, la poursuite du vieillissement des agents de la DEVE, la forte augmentation du nombre de non-titulaires. Trois données sous-tendues par **un dénominateur commun : la question de l'attractivité de la Ville.**

Sur 2021, les vacances de postes sur les emplois permanents (c'est-à-dire hors vacataires, apprentis, Parcours Emplois Compétences ...) **restent beaucoup trop fortes** même si elles diminuent légèrement entre 2021 et 2020 avec **293 équivalent temps plein (ETP)** au 31 décembre 2021 soit près de **9% de l'effectif budgétaire** en ETP (3 287,5 rapporté à l'effectif réel en ETP de 2 994,5) contre 364 en **2020 : 11% de vacances**, 343 en **2019 : 10% de vacances** et 280 en **2018 : 8% de vacances.**

Plus de 200 agents manquent encore dans les ateliers des divisions !

Comme en 2019 et 2020, c'est la filière ouvrière et technique qui est majoritairement la plus impactée.

Sur plusieurs spécialités, l'écart reste élevé voire très élevé entre effectifs réels et effectifs budgétaires :

- **10 bûcherons-élagueurs en réel en moins entre 2021 (151) et 2020 (161) et un écart de 50 postes entre l'effectif réel (151) et l'effectif budgétaire (201) au 31 décembre 2021 soit près de 25% de postes vacants !**



- **6 jardiniers en plus** sur 2021 (1 094) par rapport à 2020 (1 088) mais **108 postes d'écart** entre l'effectif réel (1 094) et l'effectif budgétaire (1 022) soit près de 9% de postes vacants ;
- **Point positif : 36 agents d'entretien d'espaces en plus** sur 2021 (525) par rapport à 2020 (489) mais encore un **écart de 46 postes** entre l'effectif réel (525) et l'effectif budgétaire (571) soit près de 8 % de postes vacants.

Mais aussi :

- 11 postes vacants sur les **Ingénieurs Cadres Supérieurs des Administrations Parisiennes (ICSAP) : plus d'un tiers de postes vacants !**
- 16 postes vacants pour les **Ingénieurs et Architectes des Administrations Parisiennes (IAAP) : près de 18 % de vacances ;**
- 10 postes vacants sur les **adjoints administratifs soit plus de 5% de vacances (5,4%)** (3 postes en moins entre 2021 (174) et 2020 (177)).

Malgré des campagnes de recrutement plus visibles, **les vacances de postes restent beaucoup trop nombreuses à la DEVE**. Alors que des **efforts supplémentaires** sont **demandés** aux agents dans la perspective des **Jeux de 2024** et du **verdissement accéléré** de la Ville pour répondre aux enjeux climatiques, ces postes vacants représentent surtout **des surcharges de travail pour les agents en poste, d'autant plus que l'âge moyen des agents reste très élevé : 47 ans en 2021** contre **45,5 ans en 2017** et que **l'effectif des 50 ans et plus continue d'augmenter : 47,3 % du total des agents en 2021** contre près de 47 % en 2020 et **46 % en 2019**.

LA CFTC DIT NON À L'ÉQUATION PERDANTE !

**Postes vacants trop nombreux + vieillissement des agents
+ nouveaux besoins (JO, nouvelles surfaces, verdissement écologique ...)
= surcharges de travail et/ou découragement !!!**

Une des réponses de la Ville aux pénuries d'effectifs est le **recrutement de non-titulaires sur des emplois permanents**. C'est particulièrement le cas à la DEVE où **ce nombre augmente de 50% sur une seule année !** (recrutements de jardiniers PACTE, de bûcherons et de fossoyeurs ...).

La **CFTC** s'interroge sur l'avenir de la **politique de recrutement de la Ville**. Comment la **DEVE** fera-t-elle face aux départs prochains de près de 400 agents qui ont aujourd'hui 60 ans et plus et demain des 600 agents ayant entre actuellement entre 55 et 60 ans ? Comment et qui recrutera-t-elle ? Que proposera la Ville à ces futurs embauchés ? Autant de questions sur lesquelles la **CFTC** attend des réponses de la Ville.

Le sujet majeur RH est devenu aujourd'hui pour la Ville celui de l'attractivité : avec les pertes de congés, le temps de travail en hausse pour la majorité des agents, l'augmentation du coût de la vie aggravée par l'incertitude économique sur l'énergie et l'alimentation, les difficultés de logement et de transport, une charge de travail en augmentation et des espaces verts sursollicités, des rémunérations faibles => **la Ville n'attire plus assez !**

La **CFTC** regrette cette situation et vous demande, Monsieur le Président ainsi qu'à tout l'Exécutif parisien des **mesures fortes et novatrices pour restaurer l'attractivité d'un service public parisien dont les agents souhaitent rester fiers**.

Merci de votre attention.

La CFTC à votre écoute et à vos côtés



1919 - 2022 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - 📧 syndicat-cftc@paris.fr
 🌐 www.cftcvdp.fr 📘 facebook.com/cftcvdparis 🐦 twitter.com/cftcvdparis 📷 instagram.com/cftcvdparis